



# CADEUL

CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS  
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

---

## **Avis sur les baccalauréats intégrés à l'Université Laval**

**Caucus des associations étudiantes**

*Adopté lors de la séance du 18 septembre 2015*

---

**Session d'automne 2015**

## **Table des matières**

Table des matières .....	1
Mise en contexte .....	2
Intégration des savoirs des différentes disciplines .....	2
Sections de classes mixtes et réservées .....	3
Concertation des enseignants .....	4
Activités d'intégration des savoirs.....	4
Complexité des cheminements .....	5
Méthodologie .....	5
Choix de cours et progression des apprentissages .....	5
Accès aux études supérieures.....	7
Appartenance au programme.....	7
Accueil des étudiants dans le programme .....	7
Section de cours réservées .....	8
Vie associative.....	8
Implication des intervenants .....	9
Enseignants .....	9
Comités de programme .....	9
Communication et accès aux services .....	10
Communication .....	10
Adaptation de l'offre de service.....	10
Conclusion.....	11
Annexe 1 – Liste des baccalauréats intégrés à l'Université Laval.....	12

## **Mise en contexte**

Dans la dernière décennie, l'Université Laval a développé plusieurs programmes sous la forme de baccalauréats intégrés. Dans une société où polyvalence et capacité à résoudre les problèmes complexes sont recherchés, cette préoccupation de former des étudiants à la pensée interdisciplinaire est bien justifiée. En effet, les formations interdisciplinaires visent à répondre à la fois aux besoins des sciences et du marché du travail où les disciplines se côtoient constamment, où les problèmes se complexifient et où la plupart des professionnels se spécialisent pour apporter une vision différente et pertinente.

Pour les étudiants, les baccalauréats intégrés offrent des avantages considérables. Ils donnent généralement accès à des expériences enrichissantes rattachées à plusieurs corps disciplinaires. Ils permettent de rencontrer des étudiants et des professeurs d'horizons différents et complémentaires. Ils rendent les étudiants polyvalents et autonomes dans des milieux variés. Leur cheminement prévoit une grande variété de cours, de stages et d'activités de formation complémentaires (conférences, échanges internationaux, simulations, concours, etc.). En principe, les étudiants devraient aussi avoir accès à une multitude d'emplois ou de programmes d'études supérieurs à leur diplomation.

Toutefois, l'atteinte de ces objectifs est difficile dans la pratique et la liste des enjeux liés aux programmes interdisciplinaires demeure longue, même après plusieurs années de développement. D'abord, les programmes semblent souvent favoriser davantage la pluridisciplinarité au détriment de l'interdisciplinarité. Les cheminements complexes présentent des lacunes pour la réussite des étudiants et la progression de leurs apprentissages. Les étudiants semblent attachés à plusieurs unités administratives à la fois et ont peu de sentiment d'appartenance envers leur programme propre. Les professeurs, quant à eux, sont peu enclins à répondre aux besoins particuliers des étudiants interdisciplinaires étant plutôt impliqués au niveau de leur département monodisciplinaire. Finalement, les comités de programme peinent à se réunir et les communications et les services offerts aux étudiants ne sont pas toujours adaptés à leur réalité. Il paraît important pour la CADEUL de résoudre les problématiques auxquelles font face les étudiants des baccalauréats intégrés afin qu'ils puissent profiter du potentiel et de la richesse de leur programme, et par le fait même favoriser leur persévérance et leur réussite.

Les recommandations contenues dans cet avis sont inspirées des discussions et des consultations de la CADEUL auprès de différents acteurs : étudiants, représentants étudiants, membres de la communauté enseignante, direction générale du premier cycle, Vice-rectorat aux études et aux activités internationales, membres de la Commission des études de l'Université Laval, etc.

## **Intégration des savoirs des différentes disciplines**

Les objectifs des baccalauréats intégrés dépassent le simple apprentissage de notions théoriques appartenant à deux ou trois disciplines différentes. À l'Université Laval, ces programmes ont pour objectifs de rendre l'étudiant capable de résoudre des problèmes complexes, qui nécessiteront non seulement des notions théoriques appartenant à différentes disciplines, mais aussi la capacité de trouver des solutions qui répondront aux enjeux interdépendants de ces disciplines. Les étudiants devraient donc, au cours de leur cheminement, être amenés à faire des liens entre les différentes notions théoriques apprises et les enjeux respectifs des disciplines, ainsi qu'à s'interroger sur une problématique en l'envisageant sous plusieurs angles. Malheureusement, en raison de contraintes financières, humaines, matérielles et spatiales, l'organisation des programmes ou des cheminements favorisent rarement l'interdisciplinarité, mais plutôt la pluridisciplinarité.

*Sections de classes mixtes et réservées*

La plupart du temps, les étudiants interdisciplinaires sont dispersés parmi les autres étudiants dans des cours monodisciplinaires. Par exemple, les étudiants du baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales suivront des cours de droit dispensés par la Faculté de droit, ainsi que des cours d'économie et des cours de sciences politiques dispensés par la Faculté des sciences sociales. Ils acquerront donc des connaissances dans ces trois disciplines. Toutefois, étant minoritaires dans leurs salles de classe, l'enseignement est rarement adapté à leurs besoins. On ne leur demande pas de comparer les conceptions des notions théoriques apprises et qui varient selon la discipline étudiée, ni d'établir les enjeux que posent ces différentes conceptions d'une même notion dans le monde pratique.

La CADEUL considère que la formation des étudiants des baccalauréats intégrés doit inclure une dimension d'interdisciplinarité dans tous les cours qu'ils suivront. Pour ce faire, il est évidemment essentiel que les enseignants prennent en considération la composition de leur classe et adaptent leur approche pédagogique lorsqu'ils enseignent à une classe comprenant des étudiants de baccalauréats intégrés. Toutefois, la création de cours particuliers au programme donnerait beaucoup plus de possibilités aux enseignants dans l'utilisation de stratégies pédagogiques adaptées aux objectifs de l'interdisciplinarité. Il serait notamment possible de créer des cours enseignés en concertation par deux professeurs de disciplines différentes et où des cas pratiques seraient proposés aux étudiants pour les faire développer leur pensée interdisciplinaire.

Conséquemment, la CADEUL recommande :

---

***Recommandation 1.***

*Que des cours spécifiques aux différents programmes de baccalauréats intégrés soient créés par les comités des programmes et que les modes d'apprentissages, les stratégies pédagogiques et les activités formatives choisies favorisent l'intégration interdisciplinaire des savoirs.*

---

Les classes mixtes présentent non seulement un défi au niveau de l'apprentissage, mais aussi au niveau des évaluations. En effet, celles-ci sont conçues pour des étudiants qui n'étudient qu'une seule discipline. On retrouve donc très rarement un souci d'y inclure un aspect interdisciplinaire. Il est pourtant dans l'intérêt des étudiants des baccalauréats intégrés de savoir répondre à des problèmes complexes tôt dans leur cheminement. Les évaluations pourraient donc porter sur des thèmes différents tout en visant à évaluer les mêmes objectifs.

La CADEUL recommande donc :

---

***Recommandation 2.***

*Que les enseignants prévoient des évaluations adaptés aux étudiants des baccalauréats intégrés qui comprennent un aspect interdisciplinaire, lorsqu'ils font partie d'une section de cours mixte.*

---

***Recommandation 3.***

*Que les facultés soient responsables de veiller à ce que les évaluations des apprentissages soient adaptées pour les étudiants interdisciplinaires.*

---

### *Concertation des enseignants*

Les baccalauréats intégrés devraient être développés et dispensés avec un souci de cohérence globale. Cette préoccupation devrait se refléter dans les cheminements proposés aux étudiants, dans le contenu des cours, et plus généralement dans la progression de leurs apprentissages. Il serait donc dans leur intérêt qu'il y ait une meilleure concertation des professeurs qui dispensent des cours dans leur programme. À cet effet, les directions de programme ont un rôle important à jouer. En effet, elles devraient tenir des réunions de concertation avec les enseignants à certains moments clés dans l'année afin de garantir une certaine harmonisation des cours et de proposer des possibilités de collaboration entre enseignants. De plus, les espaces physiques dans les pavillons devraient être réaménagés afin de favoriser ces rencontres interdisciplinaires. Ce réaménagement viserait également à rapprocher les enseignants dans leurs activités régulières. Ils seraient ainsi encouragés à échanger fréquemment entre eux dans un contexte informel.

Conséquemment, la CADEUL recommande :

---

#### ***Recommandation 4.***

*Que des réunions de concertations soient organisées entre les enseignants d'un baccalauréat intégré par la direction de programme.*

---

#### ***Recommandation 5.***

*Que les espaces physiques sur le campus soient réaménagés afin d'offrir aux enseignants des baccalauréats intégrés des lieux de rencontre pour échanger et se concerter.*

---

### *Activités d'intégration des savoirs*

La plupart des programmes de baccalauréats intégrés incluent dans le cheminement des étudiants des activités d'intégration comme des séminaires, des travaux dirigés ou des projets intégrateurs. Quelle que soit leur forme, ces initiatives sont fortement encouragées par la CADEUL puisqu'elles ont une valeur importante dans la formation des étudiants. Effectivement, ces activités les amènent à poser un regard différent sur les savoirs qu'ils ont acquis et leur permettent de faire les liens nécessaires entre les différentes disciplines dans un contexte plus global. L'étudiant développe ainsi une pensée transcendante et plus horizontale des enjeux. Il atteint ainsi de manière beaucoup plus convaincante les objectifs du programme. Malheureusement, ces activités d'intégration sont trop peu nombreuses et se limitent souvent à une seule activité de formation en fin de parcours. Il conviendrait donc de multiplier le nombre de ces activités. D'un autre côté, les comités de programmes pourraient envisager des formes alternatives d'activités de formation obligatoires, comme des séminaires intensifs et des cours de recherche dirigée en marge du calendrier régulier de la session. En l'absence de ressources suffisantes, la direction de programme ou l'association étudiante pourraient aussi envisager des activités complémentaires non-créditées comme des colloques, des revues étudiantes interdisciplinaires, la publication et le commentaire des travaux en lien avec le champ d'étude, etc.

Ainsi, la CADEUL recommande :

---

#### ***Recommandation 6.***

*Que les comités de programme revoient les cheminements des baccalauréats intégrés, afin d'y inclure des activités d'intégration des savoirs à chaque session.*

---

**Recommandation 7.**

*Que les comités de programme, les associations étudiantes et les directions de programmes envisagent des formes alternatives d'activités d'intégration des savoirs, créditées ou non.*

---

**Complexité des cheminements**

Les cheminements complexes des baccalauréats intégrés entraînent parfois certaines lacunes dans la formation des étudiants. En effet, l'impossibilité de couvrir entièrement une discipline, les séquences de préalables et les choix de cours que doivent faire les étudiants influencent leurs habiletés méthodologiques, la progression de leurs apprentissages, ainsi que leur possibilité d'accéder à des études supérieures.

*Méthodologie*

Chaque discipline a ses propres règles méthodologiques permettant aux acteurs du domaine d'évoluer avec aisance. Toutefois, les étudiants des baccalauréats intégrés devront souvent choisir un nombre de cours de méthodologie inférieur à celui qui leur serait nécessaire pour être autonome dans chacune des disciplines. Malgré qu'il soit évident que les étudiants interdisciplinaires ne recevront pas une formation complète dans chacune des disciplines, les objectifs du programme visent à les rendre polyvalents dans chacune de celles-ci. La CADEUL considère donc qu'ils devraient recevoir la formation méthodologique nécessaire à chacune des disciplines du programme.

Ainsi, la CADEUL recommande :

**Recommandation 8.**

*Que les comités de programme revoient les cheminements des baccalauréats intégrés, afin d'y inclure plus de cours de méthodologie et ainsi assurer l'autonomie des étudiants dans l'ensemble des disciplines du programme.*

---

*Choix de cours et progression des apprentissages*

Les étudiants des baccalauréats intégrés ont beaucoup de liberté dans la composition de leur cheminement et dans leur choix de cours. Toutefois, malgré la grande diversité et la richesse des parcours possibles, cette latitude crée des situations qui ne sont pas favorables à la réussite des étudiants et à la progression de leurs apprentissages. À l'heure actuelle, plusieurs étudiants des baccalauréats intégrés ne s'inscrivent qu'à des cours destinés aux étudiants de première année. Ils procèdent ainsi par choix ou par contrainte, n'ayant pas les préalables nécessaires pour suivre les cours avancés. Parallèlement, la diversité de l'offre de cours permet parfois aux étudiants de se spécialiser dans une discipline au détriment d'une autre. Des thèmes incontournables du champ d'étude peuvent aussi être négligés une fois le tronc commun complété. Bref, un étudiant peut obtenir un baccalauréat en ayant fait peu ou pas de cours de niveau avancé normalement destinés aux étudiants de deuxième et troisième année. Cette réalité empêche plusieurs étudiants de profiter d'une formation complète. Cette situation a aussi pour effet d'affecter gravement la motivation et l'engagement des étudiants finissants.

Afin d'y remédier l'action des comités de programme s'avère nécessaire. Ses membres sont d'abord responsables des cours admissibles au cheminement et de leur progression. Toutefois, avec l'accord des autorités universitaires, il leur est aussi possible de modifier les conditions d'inscription et de diplomation en exigeant un nombre minimal de crédits de niveau 2000 et un nombre minimal de crédits de niveau 3000. Par ailleurs, la CADEUL n'encourage pas les directeurs de programme à lever les préalables aux cours lorsque ceci risque de mettre en péril la réussite des étudiants.

La CADEUL recommande donc :

---

***Recommandation 9.***

*Que les comités de programme revoient les cheminements des baccalauréats intégrés, afin d'en assurer la cohérence et de garantir que les étudiants aient suivi des cours avancés dans l'ensemble des disciplines et champ d'études du programme au terme de leur baccalauréat.*

---

Toujours afin de garantir la progression des apprentissages des étudiants dans une optique d'interdisciplinarité, la CADEUL considère qu'il serait dans leur intérêt d'ordonner les blocs d'exigence de cours prévus au cheminement en fonction des thèmes à étudier plutôt que par discipline. Par exemple, nous pourrions demander aux étudiants en économie et politique de compléter 9 à 18 crédits de cours sur le thème de l'environnement et de la santé<sup>1</sup> et ce, peu importe la discipline, plutôt que de leur demander de compléter 6 à 12 crédits en politique, puis 6 à 12 crédits en économique. Les contenus des cours choisis pour un même thème seraient donc complémentaires et non pas répétitifs comme ils peuvent l'être lorsque le choix de cours se fait par discipline, et permettraient à l'étudiant d'avoir un portrait plus fidèle des champs d'études incontournables du programme.

La CADEUL recommande donc :

---

***Recommandation 10.***

*Que les comités de programme revoient les cheminements des baccalauréats intégrés et l'organisation de l'offre de cours, afin que les étudiants choisissent leur cours en fonction de thèmes à étudier plutôt que par discipline.*

---

Enfin, considérant la tâche complexe que peut représenter le choix de cours et l'organisation du cheminement d'un étudiant d'un baccalauréat intégré. La CADEUL pense qu'il est nécessaire que les comités de programme élaborent des Guides de choix de cours, afin d'éviter des situations fâcheuses où un étudiant serait empêché de diplômé par manque de préalables ou encore d'avoir accès aux études supérieures.

La CADEUL recommande donc :

---

<sup>1</sup> Exemple de choix de cours : ECN 1100 – économie de la santé ; ECN 1110 – économie du développement ; ECN 1150 – économie de l'environnement ; ECN 3150 – économie des ressources naturelles ; ECN 1140 – énergie et problèmes économiques internationaux ; POL 2207 – politiques environnementales ; DDU 1000 – fondements du développement durable ; POL 2221 – politiques publiques de la santé

***Recommandation 11.***

*Qu'un Guide de choix de cours soit produit par les comités de programme pour chacun des programmes de baccalauréat intégré afin de faciliter le choix de cours des étudiants inscrits et l'atteinte de leurs objectifs professionnels ou scolaires.*

---

*Accès aux études supérieures*

Dans certains baccalauréats intégrés, l'organisation du cheminement des étudiants fait en sorte qu'il leur est impossible d'avoir accès aux études supérieures, peu importe les cours qu'ils choisiront. C'est le cas notamment du baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes. Pour la CADEUL, il s'agit d'une situation inacceptable qui oblige plusieurs étudiants à remettre en question leurs objectifs scolaires ou encore à suivre un cheminement beaucoup plus long et complexe que les étudiants disciplinaires. Nous sommes donc d'avis que des ajustements doivent être fait aux cheminements afin de prévoir la possibilité pour les étudiants qui le désirent d'accéder aux études supérieures.

La CADEUL recommande donc :

---

***Recommandation 12.***

*Que les comités de programme revoient les cheminements des baccalauréats intégrés afin que les étudiants qui le désirent puissent avoir obtenu, au terme de leur baccalauréat, les préalables nécessaires pour la poursuite de leurs études aux cycles supérieurs.*

---

***Recommandation 13.***

*Que des mesures spécifiques soient mises en place pour chacun des baccalauréats intégrés afin d'informer les étudiants des préalables et des conditions nécessaires qu'ils devront remplir pour poursuivre leurs études aux cycles supérieurs.*

---

**Appartenance au programme**

Les commentaires des étudiants des baccalauréats intégrés sont à l'effet qu'ils ont souvent peu de sentiment d'appartenance envers leur programme et se sentent plutôt étudiants dans différentes disciplines. Le sentiment d'appartenance à un programme influence beaucoup la motivation d'un étudiant, sa participation aux activités de formation complémentaires, son engagement dans ses études, etc. La CADEUL considère donc qu'il est primordial que les étudiants développent un sentiment d'appartenance à leur programme afin de profiter de ces effets positifs et, par le fait même, améliorer le taux de rétention dans les programmes de baccalauréats intégrés.

*Accueil des étudiants dans le programme*

De nombreuses activités d'accueil sont offertes aux étudiants provenant des baccalauréats disciplinaires : 5 à 7 avec les enseignants du programme, midi-d'accueil, visites-guidées, etc. Ces activités visent à outiller les nouveaux étudiants et à leur présenter les ressources qui sont à leur disposition. Toutefois, plusieurs baccalauréats intégrés ne prévoient pas d'activités d'accueil spécifiques à leurs étudiants. Ceux-ci doivent donc participer aux activités organisées pour les étudiants d'un programme disciplinaire, qui souvent ne sont pas adaptées à leur besoin. Leur intégration pédagogique et étudiante est donc beaucoup plus difficile. Par ailleurs, la complexité



des relations avec les intervenants et la multiplicité de ceux-ci constituent des difficultés supplémentaires avec lesquelles les étudiants de baccalauréats intégrés doivent composer. C'est la raison pour laquelle il est d'autant plus important pour ces étudiants d'être initiés rapidement à leur nouveau milieu d'étude. En effet, ils auront à interagir avec beaucoup d'intervenants différents qui ne seront pas toujours au fait de leur réalité et devront dans certains cas consulter la gestion des études de trois programmes différents afin de recevoir de l'accompagnement en ce qui a trait à leur cheminement. La CADEUL considère donc qu'il serait dans l'intérêt des étudiants que des ateliers d'accueil particuliers leur soient destinés.

Conséquemment, la CADEUL recommande :

---

***Recommandation 14.***

*Que des mesures d'accueil particulières soient mises en place pour les étudiants de chaque baccalauréat intégré.*

---

*Section de cours réservées*

Tel que mentionné, les étudiants des baccalauréats intégrés suivent la plupart du temps leurs cours dans des classes où ils sont mêlés à des étudiants disciplinaires. Ils ont donc rarement l'occasion de se retrouver entre eux dans les salles de classe. Dans ces conditions, il devient difficile qu'un esprit de cohorte se crée. La CADEUL considère qu'il serait dans l'intérêt des étudiants des baccalauréats intégrés de pouvoir travailler entre eux et de créer des liens avec d'autres étudiants de leur baccalauréat. En ce sens, réserver des sections de cours pour ces étudiants aiderait beaucoup. Cela faciliterait aussi grandement l'atteinte des objectifs pédagogiques du programme et la personnalisation de l'enseignement.

Conséquemment, la CADEUL recommande :

---

***Recommandation 15.***

*Que des sections des cours soient réservées aux étudiants d'un baccalauréat intégré, afin de favoriser leur sentiment d'appartenance envers leur programme et leur permettre de travailler avec leurs collègues.*

---

*Vie associative*

La vie associative a certainement un grand rôle à jouer dans le sentiment d'appartenance qu'un étudiant aura à son programme non seulement pour les activités qu'elle organise, mais aussi pour l'importance de cette ressource pour les étudiants. En effet, l'association étudiante organise des activités destinées précisément à ses membres. Avec leur propre association, les étudiants de baccalauréats intégrés se verraient offrir des séances d'information sur leurs possibilités de stages, des conférences ou des activités des réseautages avec des employeurs intéressés par leur profil de sortie, des activités sociales où ils peuvent échanger entre eux, des concours leur étant uniquement destinés, etc. Les étudiants profitant d'activités qui leur sont destinées, adaptées et réservées vivront un attachement plus fort à leur association, et par le fait même leur programme. De plus, l'association étudiante offre un accompagnement précieux aux étudiants en tant que personne ressources pour toutes les particularités d'un programme : concentration, cheminements particuliers, profils particuliers, choix de cours, etc. Il s'agit de spécificités pour lesquelles une association de programme particulière peut accompagner plus directement un étudiant.

La CADEUL recommande donc :

---

**Recommandation 16.**

*Que les étudiants des programmes de baccalauréats intégrés nouvellement créés soient supportés dans leur volonté de former une association étudiante de programme et soient accompagnés par CADEUL dans la mise-en-place de celle-ci.*

---

**Recommandation 17.**

*Que les directions de programme et des facultés collaborent étroitement avec les associations étudiantes des programmes de baccalauréats intégrés pour l'accueil, l'encadrement et l'accompagnement des étudiants.*

---

## **Implication des intervenants**

### *Enseignants*

Il a été constaté par les associations étudiantes et les étudiants siégeant sur les comités de programme que les enseignants ont généralement un intérêt moins marqué pour les activités ou les instances des baccalauréats intégrés que celles des baccalauréats disciplinaires. Les commentaires des directeurs de programme sont aussi à l'effet qu'il est difficile de réunir des instances d'un baccalauréat intégré étant donné la faible participation des enseignants. Toutefois, ce manque d'implication au sein des baccalauréats intégrés a des conséquences importantes pour les étudiants. En effet, les comités de programme se réunissant très rarement, les étudiants ne peuvent faire part des problèmes qu'ils vivent, notamment ceux dans le cheminement, ni travailler au développement d'un programme adapté à leur besoin. Il est donc primordial de sensibiliser les enseignants à ces enjeux et de les inciter à prendre part plus activement à la vie du programme. La CADEUL est d'avis que ceci passe d'abord par un rapprochement entre les enseignants et les étudiants des baccalauréats intégrés.

Conséquemment, la CADEUL recommande :

---

**Recommandation 18.**

*Que les enseignants des baccalauréats intégrés aient des bureaux dans les pavillons où sont majoritairement situés les cours des étudiants, afin d'assurer leur présence près de ceux-ci et de favoriser leur rencontre.*

---

**Recommandation 19.**

*Que les directions de programmes stimulent la participation des enseignants à la vie des baccalauréats intégrés en organisant des activités de rencontre entre les enseignants et les étudiants, dans le but d'augmenter leur sentiment d'appartenance au programme et leur participation dans ses instances.*

---

### *Comités de programme*

Malgré les difficultés liées à la tenue des réunions des comités de programme et à la participation des enseignants à ceux-ci, il s'agit d'un forum privilégié pour permettre aux étudiants de prendre part à l'amélioration du programme et de proposer des modifications dans celui-ci afin de faciliter le parcours de leurs pairs. La CADEUL considère qu'il est primordial qu'un comité de programme soit

formé dans chaque baccalauréat intégré et qu'il s'agisse d'une instance dynamique. Malheureusement, il arrive que les comités de programme des baccalauréats intégrés soient fusionnés à ceux des programmes monodisciplinaires et que les membres étudiants qui y siègent ne soient pas inscrits au programme intégré.

Par ailleurs, un travail de concertation accru est nécessaire pour les comités de programme des baccalauréats intégrés puisqu'ils ne sont pas rattachés directement à une unité départementale. Or, les décisions des différentes facultés ou départements rattachés au programme peuvent influencer considérablement l'expérience des étudiants. À l'inverse, une communication constante est aussi nécessaire pour transmettre la volonté du comité de programme à ces unités.

Ainsi, la CADEUL recommande :

---

***Recommandation 20.***

*Qu'un comité de programme distinct soit créé pour chacun des baccalauréats intégrés, qu'il ait un pouvoir formel sur le cheminement des étudiants et la structure du programme, et qu'il se réunisse conformément aux exigences du Règlement des études.*

---

## **Communication et accès aux services**

### *Communication*

Les facultés, leurs programmes et les associations étudiantes organisent une panoplie d'activités à l'intention de leurs étudiants disciplinaires : conférences, colloques, activités de réseautage et autres activités sociales ou à caractère pédagogique. Ils partagent aussi avec leurs étudiants des offres de stages, les informations qui concernent la consultation des examens, les dates d'abandon des cours, etc. Il s'agit d'informations importantes pour les étudiants des baccalauréats intégrés qui suivent des cours dans ces facultés. Ainsi, il est dans leur intérêt d'en être informés.

Conséquemment, la CADEUL recommande :

---

***Recommandation 21.***

*Que les facultés aient les listes de courriels des étudiants des baccalauréats intégrés qui suivent des cours dans leur faculté et qu'elles leur fassent automatiquement parvenir les communications qui sont envoyées aux étudiants disciplinaires.*

---

***Recommandation 22.***

*Que les associations étudiantes disciplinaires collaborent avec les associations étudiantes des baccalauréats intégrés, afin que les communications destinées aux étudiants disciplinaires puissent être transmises aux étudiants interdisciplinaires.*

---

### *Adaptation de l'offre de service*

Tel que mentionné, les étudiants des baccalauréats intégrés vivent des réalités particulières et les services offerts aux étudiants ne sont pas toujours adaptés à ces réalités. Par exemple, le Service de placement de l'université pourrait offrir des cliniques de correction de curriculum vitae ou des modèles spécifiquement adaptés aux étudiants des différents baccalauréats intégrés. De même,

une attention particulière devrait être portée dans la recherche de partenaires de stage, afin d'offrir des opportunités spécifiques aux étudiants des baccalauréats intégrés ou du moins leur permettre d'appliquer pour les stages normalement offerts aux étudiants disciplinaires. Dans le même ordre d'idée, les bourses offertes par les facultés et l'université prennent rarement en considération les étudiants des baccalauréats intégrés dans leur appel de candidature. Il est dans l'intérêt de ces étudiants que chaque service de l'Université fasse un effort de réflexion, afin qu'ils puissent y avoir un accès équitable.

Conséquemment, la CADEUL recommande :

---

***Recommandation 23.***

*Que les différents services de l'Université Laval offerts aux étudiants, notamment ceux du Service de placement, soient adaptés à la réalité des étudiants interdisciplinaires.*

---

***Recommandation 24.***

*Que les bourses institutionnelles offertes aux étudiants disciplinaires soient aussi ouvertes aux étudiants des baccalauréats intégrés concernés par la discipline visée par la bourse, dans un souci d'équité.*

---

***Recommandation 25.***

*Que l'Université sensibilise ses partenaires, afin de garantir une offre de stage équitable pour les étudiants des baccalauréats intégrés.*

---

## **Conclusion**

Parce qu'ils ont pour objectif de former des professionnels polyvalents ou des chercheurs éveillés, le potentiel des baccalauréats intégrés est non-négligeable. Par contre, afin qu'ils remplissent vraiment leur vocation, des ajustements devront y être apportés. Il est primordial que la formation reçue par les étudiants favorise l'interdisciplinarité et l'intégration des savoirs et qu'il y ait une meilleure concertation des enseignants afin d'assurer une cohérence dans le cheminement des étudiants. Les cheminements devront aussi être revus pour qu'ils permettent aux étudiants d'être suffisamment outillés méthodologiquement à la fin de leur parcours pour être autonomes dans toutes les disciplines couvertes par le programme, pour qu'il y ait une réelle progression dans les apprentissages des étudiants et pour permettre aux étudiants qui le désirent d'accéder aux études supérieures. À cet effet, les comités de programme ont un rôle important à jouer et devront se réunir et se dynamiser pour atteindre ces objectifs. Il faudra aussi prendre les moyens nécessaires pour que les étudiants et les enseignants développent leur sentiment d'appartenance au programme, en raison de son effet positif sur la motivation des premiers et sur l'implication dans la vie du programme chez ces deuxièmes. Enfin, les communications et les services des différentes composantes de l'université devront s'adapter à la réalité des étudiants des baccalauréats intégrés afin de leur garantir une expérience universitaire comparable à celle des étudiants disciplinaires. La mise en place des recommandations est donc primordiale pour atteindre plus directement les objectifs des baccalauréats intégrés de former étudiants qui portent des regards différents sur le monde qui les entourent.

## **Annexe 1 – Liste des baccalauréats intégrés à l'Université Laval**

- Baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales
- Baccalauréat intégré en économie et mathématiques
- Baccalauréat intégré en économie et politique
- Baccalauréat intégré en environnements naturels et aménagés
- Baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes
- Baccalauréat intégré en informatique et gestion
- Baccalauréat intégré en langue française et rédaction professionnelle
- Baccalauréat intégré en mathématiques et informatique
- Baccalauréat intégré en philosophie et science politique
- Baccalauréat intégré en littérature et philosophie
- Baccalauréat intégré en sciences des religions
- Baccalauréat intégré en sciences historiques et études patrimoniales